



2^{ème} COPIL et APP – MEF SAVERNE

17 juin 2010

NOTES DE REUNION COPIL

- Accueil par le président de la MDE.
- Introduction et rappel de l'ordre du jour par le directeur.

1. *Intervention de Marie-Pierre Establie : point d'avancement des 30 projets MDEF*

- ▶ **Constats :**
 - **Un portage politique** fort des projets, avec une importante participation des élus aux travaux (116 présents au total dans les COPIL et dans les APP).
 - **Des travaux ancrés dans les métiers des MDE** (diagnostic, anticipation et accompagnement des mutations économiques, développement local, ...).
- ▶ **Les participants :**

1 300 au total sur les 30 territoires, avec une forte représentation d'élus, de professionnels du secteur, de techniciens des collectivités territoriales, des OF, de Pôle emploi, de l'Etat (DIRRECTE et DREAL), etc.
- ▶ **Les suites :**

Déjà plus de 100 groupes de travail thématiques engagés dans des analyses et la recherche de propositions.
- ▶ **Une bonne articulation** avec le niveau national et les niveaux régionaux (à noter que dans le cahier des charges pour les régions, une annexe est consacrée à l'action menée par les MDE).
- **Autres informations données par Marie-Pierre Establie :**
 - La tenue d'un deuxième COPIL national en novembre.
 - La relance des travaux des "commissions filières" nationales.
 - Le fonctionnement de "l'Espace collaboratif" mis en place par l'Alliance Villes Emploi – où l'on trouve une description des projets, des actions, ainsi que les comptes-rendus, etc.

2. *Présentation par la CEBTP de la "maquette" et des premières données recueillies*

Remarque :

Les données produites doivent être **analysées** pour que puissent en être tirées des pistes d'actions.
Cette étape de l'analyse reste à organiser.

2.1.....Points clefs, commentaires, informations

- ▶ **Emploi :**
 - La part des salariés du BTP sur le total des salariés du territoire est de 13% contre 9% pour l'Alsace.
- ▶ **Marché :**
 - Forte baisse de la construction neuve depuis 2008 – avec des programmes de construction en individuel et en collectif qui ont été stoppés.
Problème de confiance dans l'avenir ?

- ▶ Très légère baisse du marché de la rénovation / réhabilitation.

Commentaire (représentants de la FFB) :

C'est le marché de la **rénovation** développement durable qui peut être porteur et sur lequel il faut donc faire porter les efforts. Deux freins sont à lever :

- ▶ Le manque d'information.
- ▶ Les financements et l'incertitude qui pèsent sur le devenir des aides publiques (Etat, Région, ...).

▶ **Formation continue :**

- ▶ 4% des stagiaires ont été formés aux EnR sur le territoire de la MDE (9% en Alsace).
- ▶ Un taux élevé (plus de 30%) de salariés des petites entreprises de moins de 10 salariés qui ont suivi une formation en 2009.

Commentaire (représentants de la FFB) :

Feebat :

- ▶ Sur 38 000 salariés du secteur du bâtiment, il y a eu 900 stagiaires Feebat (le stagiaire étant comptabilisé 3 fois s'il a suivi les 3 modules).
Module 1 – Général tous corps d'état.
Module 2 – Les outils d'analyse et de diagnostic (90% des stagiaires ayant suivi le module 1, suivent le module 2).
Module 3 – Orientations par métier.
- ▶ 2 OF assurent les formations en Alsace – dont l'Institut de formation et de recherche du bâtiment qui travaille en lien avec le GRETA.
- ▶ La formation Feebat est adaptable et modulable.

→ **A voir, l'utilisation de la formation pour :**

- les conjointes d'artisans,
- d'autres publics (encadrants et salariés de SIAE, etc.).

2.3 Demandes faites à la CEBTP par les participants

- ▶ Une analyse des salariés des entreprises du territoire (en complément de celle portant sur les salariés résidant sur le territoire).
- ▶ Le calendrier de livraison des données.

→ **A faire :**

- L'organisation de l'analyse des données.

3. Groupes de travail

3.1 Présentation des travaux

Une brève présentation des travaux des quatre groupes est faite (une synthèse de ces travaux est présentée dans une note distribuée aux participants).

▶ **Groupe sensibilisation :**

Plusieurs cibles sont visées : élus, banques, scolaires, habitants.

▶ **Groupe "rénovation" du bâti existant :**

Des "profils type" de bâtiments à rénover vont être établis pour identifier ensuite les "bouquets de travaux" à faire, les compétences requises pour le faire, et les données économiques.

→ Suggestion d'associer les banques.

▶ **Groupe "travailler ensemble" :**

Des analyses par corps de métiers vont être faites au regard de l'impératif "travailler ensemble".
Sont envisagées des formations pratiques en situation "chantier école".

→ Suggestions :

- Utiliser comme support un chantier "réhabilitation".
- Voir avec un maître d'ouvrage public une opportunité de chantier à créer.

▶ **Groupe "matériaux bio sources", filières et emplois :**

Le groupe s'est centré sur :

- ▶ La filière bois – constat des difficultés de recrutement pour certains emplois "clef" (affûteur, ...).
- ▶ Le chanvre (cf. compte-rendu APP).

3.2.....Points clefs, commentaires, informations :

▶ **Matériaux** : il faut raisonner en "bilan global".

▶ **La garantie de résultat :**

Dans tous les métiers, il y a une réflexion en cours sur la démarche visant un objectif de résultat (FFB).
Et, en Alsace, les métiers sont très structurés.

▶ **Il faut vendre du "confort", de l'isolation et des professionnels compétents ...** et pas des "subventions".

▶ **L'enjeu**, pour la FFB, c'est que les petites entreprises **s'organisent** pour ne pas être de simples sous-traitants d'entreprises générales.

3.3.....Suite des travaux :

▶ Les travaux des groupes vont se poursuivre – avec des auditions.

▶ Rappel : la MDE a le souci permanent d'intervenir dans le cadre des partenariats territoriaux.

4. Expérience d'une communauté de communes

▶ **Réseau chaleur :**

- ▶ Difficulté à trouver des chauffagistes compétents.

▶ **Construction bois :**

- ▶ Réticences des architectes et des maçons.
- ▶ Problématique de la grande précision exigée.
- ▶ Nécessité de travailler ensemble autour d'une obligation de résultat.

▶ **Autres constats :**

- ▶ Un bois qui est le plus souvent importé.
- ▶ Disparition des scieries "moyennes" – celles qui peuvent faire du "sur mesure" en bois charpente.

5. Conclusions

▶ Par le président de la MDE – qui souligne que l'emploi et la formation doivent rester au centre des travaux.

▶ Par le directeur régional de l'ADEME – qui attend que se dégagent des pistes d'actions du croisement de l'analyse des données CERC avec les travaux des groupes.

1. *Accueil par le président de la MDE.*

2. *Tour de table.*

3 *Rappel des travaux réalisés (étude CEBTP, groupes de travail) par F. Terrien.*

Intro rappel par FT du lancement du 2 mars - 4 groupes de travail + Travail CERC qui a démarré au niveau national et localement

Nécessité de compléter les travaux

4. *Intervention de Marie-Pierre Establie : point d'avancement des 30 projets MDEF.*

► **Constats :**

- **Un portage politique** fort des projets, avec une importante participation des élus aux travaux (116 présents au total dans les COPIL et dans les APP).
- **Des travaux ancrés dans les métiers des MDE** (diagnostic, anticipation et accompagnement des mutations économiques, développement local, ...).

► **Les participants :**

1 300 au total sur les 30 territoires, avec une forte représentation d'élus, de professionnels du secteur, de techniciens des collectivités territoriales, des OF, de Pôle emploi, de l'Etat (DIRRECTE et DREAL), etc.

► **Les suites :**

Déjà plus de 100 groupes de travail thématiques engagés dans des analyses et la recherche de propositions.

► **Une bonne articulation** avec le niveau national et les niveaux régionaux (à noter que dans le cahier des charges pour les régions, une annexe est consacrée à l'action menée par les MDE).

➤ **Autres informations données par Marie-Pierre Establie :**

- La tenue d'un deuxième COPIL national en novembre.
- La relance des travaux des "commissions filières" nationales.
- Le fonctionnement de "l'Espace collaboratif" mis en place par l'Alliance Villes Emploi – où l'on trouve une description des projets, des actions, ainsi que les comptes-rendus, etc.

5. *Présentation par la CEBTP de la "maquette" et des premières données recueillies*

5.1 *Points clef, commentaires, informations*

► **Cadrage :**

- 107 859 habitants, 157 communes – dont 23 de plus de 1 000 habitants.
- 46 000 logements, dont 60% ont plus de 35 ans. 80% sont individuels. 89% sont des logements principaux. Une majorité de propriétaires.

► **Marché :**

- Forte variation des locaux commencée.
- 1 561 PT2 dans le Bas-Rhin.

► **Emploi :**

- Faible % de femmes.
- Métiers les plus "jeunes" et les plus qualifiés : étanchéistes, électriciens.

► **Formation :**

- 4% des stagiaires ont suivi une formation au développement durable.
- 30% des salariés de petites entreprises bâtiment ont suivi une formation de 8h en moyenne en 2008.

5.2.....Données à clarifier ou à compléter

- Définition du terme "logement ordinaire".
- Prise en compte des "emplois intellectuels".
- Croisement âge – qualification des ouvriers.
- Données Feebat pour le territoire.
- Formation par taille d'entreprises.
- Prise en compte des bassins limitrophes en Moselle.

5.3.....Méthodologie

- Organiser une analyse fine du document, avec mise en évidence des données essentielles.
L'analyse, complétée de ces données, sera la base du débat en groupes, en APP et en COPIL.

A NOTER :

L'Alliance Villes Emploi rappelle que les travaux ont pour objectif d'alimenter les travaux territoriaux

Forces : 30 % des communes du Bas-Rhin sur le territoire de Saverne, augmentation de + de 2 % des salariés dans le BT,

Faiblesse et Force à la fois : + 35 % de logements à rénover

Majorité de résidences principales ont plus de 35 ans.

F. Terrien note la force des chiffres.

(attention dans le document, une erreur de copier /coller de données avec Rhône Alpes.....)

Il manque des données des entreprises de moins de 10 et plus de 10 salariés et l'analyse des formations dans les plus de 10 salariés.

Attention pour les prochaines réunions à pouvoir bien travailler sur les documents détaillés pour avoir un vrai débat sur les chiffres avec l'ensemble des partenaires.

6. Retour sur les groupes de travail

6.1.....Sensibilisation

Programme Energie Vie (programme européen /Ademe au début) = toutes les aides pour les citoyens : A VOIR

Sensibilisation des conseillers d'orientation pour les adultes à ajouter

6.11 Elus

Il s'agit de les sensibiliser "sur le fond" : les enjeux, les objectifs, ...
Et de les outiller pour qu'ils puissent informer leurs concitoyens.

Un partenaire indique que les projets portés par les maitres d'ouvrage publics sont des leviers importants pour la sensibilisation. Actuellement de nombreux ouvrages se mettent en place par la volonté des MO publics. Information très forte à faire par les élus car si seulement opportunité subvention, élu doit être accompagné car nécessité de repérer les freins et les obstacles que les élus doivent rencontrer

Si Elu volontaire pas de barrière (trop cher, ou autre..)

Pour l'Alliance Villes Emploi, il faut intégrer les techniciens auprès des élus. A Dieppe par exemple ; les partenaires veulent faire des enquêtes auprès des élus pour analyser les freins, les obstacles

Exemplarité : avoir des bâtiments témoins.

Un partenaire rappelle la nécessité que les bureaux d'études soient aussi sensibilisés à l'utilisation des matériaux

► **Propositions :**

- Cibler les élus qui ne sont pas sensibilisés.
- Nécessité de repérer une collectivité ou des collectivités qui sont des éco maires : A VOIR RESEAU ECO MAIRE.
- Rechercher l'appui de l'AMF.

► **Informations :**

- *Le Pays de Saverne, dans le cadre de son plan climat :*
 - *A organisé une journée pour les élus.*
 - *Va conduire une enquête auprès d'eux et propose de la faire avec la MDE.*
 - *Le Pays Alsace du Nord a conduit une enquête sur la "facture énergétique" qui lui sert de support pour présenter les enjeux énergétiques aux EPCI avec une offre de formation pour les élus et les techniciens / boîte à outils progressive : enquête, formation, sensibilisation, pour les élus et les techniciens, un outil d'analyse énergétique*
 - *Intérêt de développer l'accompagnement de la construction de bâtiment public sur les questions du DD comme cela existe déjà dans d'autres domaines*

Pour le directeur FT, ce n'est pas à la MDE de porter la sensibilisation des élus mais au plan climat. Un partenaire dit que ce serait bien de sensibiliser les élus par l'entrée emploi et que c'est le rôle de la MDE

6.12 Banques

Projet d'élaborer un outil d'aide au montage de leur dossier pour les particuliers.

► **Informations :**

- *L'ADEME a :*
 - *Conduit une action expérimentale avec le Crédit Mutuel.*
 - *Identifié ou élaboré des outils de simulation financière qui sont disponibles.*

6.13 Scolaires

F. Terrien indique que les données de la CERC qui vont permettre de progresser sur la connaissance de ce qui se fait dans l'Education Nationale

► **Lycéens :** voir comment la Région pourrait associer le territoire aux forums "éco pro".

Collégiens : étudier l'opportunité et la possibilité de visites d'entreprises.

Collèges qui vont faire des clubs "eco délégués" : réseau pour accentuer la sensibilisation

►

► **Enseignants :**

- Constat d'une offre insuffisante de formation initiale.
- Idée de s'appuyer sur les enseignants les plus motivés et sur les entreprises de pointe dans les domaines développement durable et NTIC.

► **Informations :**

- *La Région va travailler sur la sensibilisation des enseignants et va développer des outils pédagogiques dans cette perspective.*
 - *Il est proposé que ces outils soient expérimentés sur le territoire de la MDE.*
- *Le Pays de Saverne, dans le cadre du Plan climat, a mis en place des "clubs d'éco délégués" dans 5 des 10 collèges.*

6.14 Particuliers

Constat de l'absence de lieux d'informations objectives.

► Informations :

- **Les Espaces info énergie**, cofinancés à hauteur de 80% par l'ADEME et la Région, ont pour mission d'être ces lieux d'informations.
→ A voir : l'implantation d'un tel "Espace" sur Saverne dans le cadre du Plan climat.
- Un "réseau d'ingénieurs conseils indépendants" s'est constitué en Alsace, avec l'appui de l'ADEME.

Remarque : Intérêt du "chaînage" : informations → expertise ingénieur → artisans.

6.2.....Bâti ancien

- Enjeu : la rénovation.
- Vers des fiches type pour des profils type de bâtiment, avec analyse des caractéristiques, des bouquets de travaux, des compétences et des besoins de formation.

6.3.....Travailler ensemble

- Diagnostic par "segments" – avec analyse des interactions.
- Formations pratiques type "chantier école" en partant d'une opération d'une collectivité.

6.4.....Bio matériaux

Attention particulière portée au bois et au chanvre.

► Informations :

La filière chanvre s'organise en Alsace et en Lorraine avec notamment "Est chanvre". Elle s'inspire du process Allemand.

- Culture : 2 000 ha en Lorraine, 500 ha en Alsace.
- Une unité de traitement est en cours d'implantation en Moselle.
- 2 ha permettent d'isoler une maison de 120 m² (sol, mur, toiture).
- 1 ha produit 4 tonnes de "bois de chanvre" (chênevotte) pour la filière éco construction.
- Réflexion sur la brique "chaux – chanvre".
- La plante nécessite peu de fertilisant, par d'herbicide ni de pesticide, et consomme moins d'eau que le maïs.
- Un partenaire indique « Le chanvre est moins gourmand que l'eau que le maïs et moins de fertilisant que le blé et pas de traitement particulier : plante de fainéant.... »
- Le pouvoir isolant du chanvre : laine même coefficient d'évaluation avec plus value que laine minérale classique. Avec la chènevotte : pas de performance. Donc nécessité de travailler sur cela
- Matériaux bio sourcés : paille, bois, chanvre

7. En conclusion : à faire

- **Avoir une vision** de ce dans quoi s'inscrit la démarche de la MDE (initiatives, dispositifs, ...) – étant confirmé qu'il est très important que la MDE travaille en étroite complémentarité avec les parties prenantes – et en articulation avec ce qui se fait au niveau régional et au niveau local.
- **Etudier la faisabilité et l'opportunité de la mise en place :**
 - D'un Espace info énergie.
 - De "conseillers en économie partagée" (intervenant auprès des communes – postes cofinancés à hauteur de 70% par l'ADEME et la Région, avec dégressivité).